

JOURNÉE D'ÉTUDE JEUNES CHERCHEURS

« *Choisir d'écrire en français* » : enjeux et perspectives

Les écrivains qui ont appris le français comme langue seconde et qui l'ont choisi comme langue d'expression littéraire, font l'objet depuis quelques années de l'intérêt de théoriciens et critiques. Les difficultés que ces écrivains posent à la théorie sont nombreuses, en premier lieu celle de leur dénomination. « Singularités francophones¹ » (Jouanny 2000), « Écrivains français venus d'ailleurs » (Delbart 2005), « Écrivains francophones venus d'ailleurs » (Porra 2001), « Écrivains migrants de langue française » (Mathis-Moser 2012), « Écrivains translingues » (Ausoni 2013) sont les principales appellations que les théoriciens ont proposées pour cet ensemble hétérogène, qui semble constituer une case aveugle de la théorie littéraire.

À la toute fin de son essai *Poétiques francophones*, dans lequel il a été le premier à relever l'importance d'une « francophonie individuelle », D. Combe insistait sur l'importance du choix de la langue française de la part de tout écrivain francophone, par définition confronté à une pluralité de langues (Combe, 1995). La notion de choix nous paraît d'autant plus importante dans le cas des écrivains qui ont fait du français leur langue d'écriture, tout en faisant partie, à l'origine, d'une communauté linguistique allophone.

Notre journée d'étude propose donc d'aborder ces auteurs par le biais du choix d'écrire en français. Loin d'être une nouvelle étiquette, cette notion aura plutôt une valeur heuristique et fera office de déclencheur d'un questionnement : s'agit-il d'un choix exclusif / définitif ? Ce choix est-il perçu comme tel par les écrivains, ou bien se présente-t-il comme une obligation, ou encore comme une nécessité ? Quel imaginaire des langues (notamment du français et de la langue maternelle) contribuent-ils à dessiner ? Quelle conscience (Weinrich 1990) ou surconscience linguistique (Gauvin 1996) expriment-ils ? Et encore : quelles relations instaurent-ils avec les champs littéraires aussi bien du pays d'origine que de celui d'accueil ? Peut-on, sur la base de la notion de choix, les comparer à d'autres auteurs francophones, pour lesquels le français, souvent appris comme langue seconde par l'institution scolaire, cohabite avec d'autres langues (écrivains québécois, belges, suisses, ou issus des anciennes colonies) ?

¹ Nous empruntons le titre de notre journée d'étude au sous-titre de l'ouvrage de Jouanny, le titre complet de l'ouvrage étant « Singularités francophones ou Choisir d'écrire en français ».

Ce sont autant de questions susceptibles d'être posées aussi bien à un corpus sélectionné qu'à un seul auteur, francophone « par choix », sans contrainte quant aux genres littéraires ou à la période qui feront l'objet d'étude.

Les communications (contributions théoriques ou études de cas) pourront porter sur les points suivants, sans que cette liste soit limitative :

- Délimitation du champ théorique, exploration des causes et des implications du choix d'écrire en français (notamment, le renoncement, partiel ou définitif, à l'écriture en langue maternelle) ; proposition d'une typologie ; rapports entre théorie du choix d'écrire en français et études francophones et post-coloniales.
- Le discours sur les langues dans l'œuvre d'un ou plusieurs auteurs ; conscience et surconscience linguistique ; imaginaire des langues ; mise en fiction des langues dans les œuvres.
- Choix d'écrire en français et public. L'écrivain francophone « par choix » et le(s) champ(s) littéraire(s). Enjeux commerciaux et éditoriaux. Réception en France et dans les pays d'origine.
- La langue maternelle et ses traces, visibles ou occultées, dans les œuvres littéraires, qui vont de la présence d'un hétérolinguisme à la création d'un monolinguisme artificiel.
- Choix d'écrire en français et bilinguisme des auteurs.
- Le rapport à la traduction et à l'autotraduction.
- Approches génétiques. Distribution des rôles entre les langues au niveau de l'avant-texte. Phénomènes d'autotraduction dans les brouillons.
- Le rôle du déracinement, de l'exil et de tout traumatisme historique dans le choix d'écrire en français.
- Le choix d'écrire en français et ses relations aux littératures nationales et au canon.
- Le choix d'écrire en français en relation à un genre littéraire en particulier.

Cette journée aura lieu le 15 octobre 2014. Les propositions de communication (environ 300 mots) sont à adresser à Sara de Balsi et à Cécilia Allard (choisirdecrireenfrancais@gmail.com) avant le **10 mars 2014**.